



KERGLOFF



Ancienne trève de Cléden-Poher, sous le patronage de saint Trémeur. Les continuateurs d'Ogée disent que l'église semble être du xvi^e siècle et qu'on y remarque une cheminée construite sur un des bas-côtés de la nef.

On dit que des ouvriers italiens y auraient fait quelques travaux en 1670 ; peut-être seraient-ils les auteurs de la statue de la Vierge. On voit dans l'église quelques peintures analogues à celles de la sacristie de Cléden-Poher, lesquelles sont signées : *Herbault pinxit 1750*.

En 1804, le recteur, M. Le Moal, dit qu'il y a dans la paroisse cinq chapelles, toutes en état de décence, utiles au peuple pour satisfaire la dévotion des fidèles qui y font des offrandes, et qui servent pour les stations des processions ; ce sont les chapelles de *Sainte-Anne*, *Saint-Candide*, *La Trinité*, *Saint-Nicodème* et *Saint-Nicolas*. Les continuateurs d'Ogée en comptent six : *Saint-Candide (sic)*, *La Trinité*, *Saint-Nicodème*, *Saint-Nicolas*, *Notre-Dame de Bon-Secours* et *Sainte-Philomène*. Mais cette dernière chapelle se confond peut-être avec celle de *Sainte-Anne*, qu'ils ne mentionnent pas, et quant à la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Secours*, elle ne fut construite qu'en 1815, en suite



de la délibération suivante du conseil de fabrique datée du 18 Décembre 1814 :

« Considérant que nous n'avons ni église principale, ni aucune chapelle dédiée à la Sainte Vierge, que la fabrique est en possession d'une grande quantité de pierres de taille provenant de chapelles tombées en ruine ; considérant qu'un particulier s'offre à céder une portion de terre suffisante pour y bâtir une chapelle, nous avons unanimement voté pour l'érection d'une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame de Bon-Secours, aux environs d'un tronc, avec une image connue de temps immémorial sous cette dénomination. »

Cette même année, M. Le Moal écrit à l'Evêché :

« C'est dans cette succursale la coutume de s'approcher généralement des sacrements dans le courant de Février, qu'on appelle le *mois d'adoration*, à cause de la confrérie du Saint-Sacrement qui y était autrefois établie. Pour soutenir cette pieuse pratique, je désire que Monseigneur me permette d'exposer pendant la messe et de donner la bénédiction du Saint-Sacrement tous les dimanches et jeudis de ce mois et de renouveler cette confrérie. »

L'église de Kergloff conserve un calice ancien portant cette inscription sur la patène : « *M. O. Guillermi canonicus officialis Corisopitensis* ».

CURÉS DE KERGLÖFF, AVANT LA RÉVOLUTION

1584.	Alain Hourman.
1599.	Yves Fraval.
1631.	Guillaume Hourman.
1670.	Guillaume Hourman.
1704.	Pierre Salomon.

1706.	Tanguy Cornec.
1721.	Guénolé Le Cam.
1730.	Guillaume Bourriquen.
1740.	Trémour Le Guern.
1757.	François Guillou.
1761.	G.-H. Hervanet.
1762-1771.	Yves Hourman ; devient recteur de Ploëven.
1771.	Yves Le Gall.
1771-1777.	Louis Le Raoult ; puis recteur de Beuzec-Cap-Sizun.
1778-1787.	Conan.
1787.	Yves Le Meur ; à Kergloff en 1793.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1802-1813.	Pierre-Jean Le Moal, né à Carhaix en 1763, prêtre en 1789, devient recteur de Poullaouen.
1813-1819.	François Le Névez, de Plougouven.
1819-1822.	Jacques Lallouet.
1822-1837.	Pierre Bothuan, de Comanna.
1837-1847.	Jean-François Le Roux, de Loqueffret.
1847-1855.	François Le Guillou, de Locquirec.
1855-1857.	Alain Breton, de Guiclan.
1857-1874.	Julien Deschamps du Cérisié, de Brest.
1874-1876.	Corentin Le Léap, de Châteauneuf.
1876-1902.	Henri Bernard, de Gourin.
1902.	Narcisse Kerdavid, de Brasparts.

VICAIRES DE KERGLÖFF

1833.	Joseph Bucaille, prêtre-instituteur.
1836.	Nicolas Lavis, prêtre-instituteur.
1874.	Julien Kergoat.

1876. Clément Manière.
1876. Jean-Yves Pennamen.
1882. Jean-Noël Péron.
1884. Jean-François Perrot.
1887. Louis-Joseph Laouénan.
1888. Pierre Guiavarc'h.
1892. Jean-Joseph Maurice.
1894. Yves-Marie Calvez.
1899. Gabriel Le Ménéec.
1910. Guillaume Carval.
1913. François Cozic.

MONUMENTS ANCIENS

Des monnaies de bronze furent trouvées, vers 1860, près de la voie qui sort à l'Ouest de Carhaix.

Dans les bois de Keryvon, on a cru reconnaître un dolmen ou allée couverte de 4 mètres de longueur sur 2 m. 50 de largeur.

